
STL

Liste des formations : liste des STL sur https://bv.ac-grenoble.fr/carteforpub/form_gen

21. Un élève qui souhaite travailler en laboratoire d'analyse médicale, quelle spécialité à prendre ?

Les deux spécialités permettent d'envisager un BTS Analyses de biologie médicale.

22. Quelle est la répartition entre la physique-chimie et les mathématiques dans les 5h ?

La répartition effectuée est de 75% en physique-chimie et 25% en mathématiques, soit environ 3h30 en physique-chimie et 1h30 en mathématiques.

23. Est-ce le même enseignant qui fait cette spécialité PC + maths ?

En général, cet enseignement est assuré par deux enseignants, l'un de physique-chimie, l'autre de mathématiques.

24. Quels sont les effectifs de ces classes ?

Les effectifs de ces classes sont en général réduits, entre 18 et 25 élèves.

25. Est-ce qu'un élève intéressé par le métier nutritionniste peut passer par un bac STL ?

Nutritionniste n'est pas vraiment un métier. Si on parle de médecin nutritionniste, il faut conseiller évidemment la série générale pour des études de médecine. Si on parle de diététicien, un bac ST2S est approprié tout comme un bac STL biotechnologie.

26. Est-ce que les classes préparatoires citées recrutent exclusivement sur les filières technologiques ou y a-t-il des quotas ?

Les classes préparatoires citées dans le cadre du webinaire sont les suivantes :

- La CPGE TSI (technologie et sciences industrielles) qui prépare en 2 ans aux concours d'accès d'écoles d'ingénieurs ;
- La CPGE TB (technologie et biologie) qui prépare en 2 ans aux concours d'accès à des écoles d'ingénieurs en sciences du vivant et aux écoles vétérinaires ;
- La CPGE TPC (technologie, physique et chimie) qui prépare en 2 ans aux concours d'accès d'écoles d'ingénieurs en chimie ou en physique.

S'ajoutent à ces CPGE quelques écoles d'ingénieurs qui recrutent directement après le bac STL ; c'est le cas du groupe INSA, du réseau Polytech et du cycle préparatoire CITI (ENSCR).

Concernant la CPGE TSI :

Une CPGE TSI existe au lycée Monge à Chambéry : <https://www.lycee-monge.fr/fr/cpge-prepa-tsi>

Cette CPGE en 2 ans est réservée aux élèves de STL et STI2D. Il existe au lycée Monge un format en 3 ans, destiné aux élèves de certains baccalauréats professionnels.

Concernant la CPGE TB :

La CPGE TB s'adresse aux élèves de STL (toutes spécialités) et STAV.

Cette CPGE permet d'accéder aux concours d'entrée vers des écoles d'ingénieurs en biologie ou au concours vétérinaire avec un concours d'entrée spécial et des places réservées dans les écoles pour ces élèves de CPGE.

Il y a 4 concours spécifiques à l'issue de cette CPGE :

- Le concours A TB avec 13 écoles d'ingénieurs en agronomie, en agro-alimentaire ou en environnement ;
- Le concours A Polytech TB qui mène aux 13 écoles du réseau Polytech en génie biologique ;
- Le concours A TB ENV qui permet d'entrer dans l'une des 4 écoles nationales vétérinaires (ENV Alfort, ENV Toulouse, VetAgroSup Lyon et Oniris Nantes) ;
- Les écoles normales Supérieures (ENS) qui offrent 5 places aux étudiantes et étudiants issus d'une CPGE TB via un concours spécifique.

Concernant la CPGE TPC :

La CPGE TPC est réservée aux élèves de STL et permet d'accéder aux écoles d'ingénieurs en physique ou en chimie avec un concours réservé.

27. Est-ce que les élèves issus de bac STL réussissent en CPGE véto ? Avez-vous des retours ?

Oui car il y a un concours véto réservé aux prépa TB qui elles-mêmes sont réservées aux STL et STAV

Pour vétérinaire, possibilités de parcours esquissées sur la fiche formation nationale Onisep.fr

DE de docteur vétérinaire : <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/diplome-d-etat-de-docteur-veterinaire>

Pour vétérinaire toujours, comme pour toutes les formations accessibles sur concours, il faut regarder le taux de candidats par place au concours. Il y a un concours réservé aux STL/STAV avec un nombre de candidats par place bien inférieur à celui dans lequel candidatent les étudiants de prépa venant de la série générale. Il y a donc plus de chances d'entrer en véto en passant par STL/STAV que par la série générale.

28. Tous les collèges feront-ils part de l'expérimentation de dérogation vers le lycée technologique hors secteur de recrutement ?

Il s'agit dans un premier temps d'une expérimentation qui ne sera pas proposée à tous les établissements.

29. Les titulaires de Bac Pro ne sont-ils pas prioritaires pour entrer en BTS ?

Il existe des quotas et places réservées pour les bacs professionnels en BTS mais de nombreux élèves de la voie technologique peuvent également y accéder.

30. Quelle réussite pour intégrer une école vétérinaire ?

Oui, il y a des places réservées en école véto pour les étudiants de prépa TB, prépa réservée aux bacheliers STL biotechnologies et STAV.

31. Quels sont les écarts en mathématiques par rapport à un bac général ?

En voie technologique, il y a 3 heures de mathématiques dans les enseignements communs. Dans certaines séries, le poids est renforcé (par exemple en STL, STI2D).

32. De bons élèves de seconde qui se destinent à des études d'ingénieurs ont-ils plutôt intérêt à choisir une voie technologique comme STL ?

Cela dépend des goûts et aptitudes de chaque élève. Il existe des voies intéressantes pour les élèves, futurs étudiants qui souhaitent faire des études d'ingénieurs en passant par une voie technologique, via des concours réservés.

33. Différence entre DTS et BTS ?

Le DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique est un diplôme de Technicien Supérieur, il se prépare en 3 ans. Le BTS est le Brevet de Technicien Supérieur, il se prépare en 2 ans.

Le DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique donne l'attribution à 180 crédits européens et confère le grade de licence.

34. Pour faire des études vétérinaires, venir d'une filière STL est-il "pénalisant" par rapport à des élèves qui viennent de filière générale avec des spécialités scientifiques ?

Il y a un concours véto réservé aux prépas TB, qui elles-mêmes sont réservées aux STL et STAV.

35. Stratégie d'orientation : vaut-il mieux intégrer la 2GT de son lycée de secteur ou postuler dès la 2nd sur l'établissement qui propose la voie technologique qui sera choisie en 1ère (sauf STHR bien entendu) ?

Comme c'est l'application AFFELNET qui gère l'admission des élèves en première, il n'y a pas de priorité aux élèves qui sont déjà dans le lycée où il y a la filière. On peut donc rester dans la 2GT de son lycée de secteur, puis demander la série souhaitée.

Il existe aussi une expérimentation pour STI2D et STL pour entrer directement dès la seconde dans le lycée qui propose l'une de ces deux séries technologiques en dehors du lycée de secteur.